

RAPPORT N° 333 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 30 AVRIL 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 23 au 30 avril 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins six (6) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également le cas d'un (1) jeune homme qui a été enlevé en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de dimanche 24 avril 2022, le corps sans vie en décomposition d'un jeune orpailleur connu sous le nom de James Niyonzima, âgé de 25 ans, a été retrouvé dans une fosse d'un site d'extraction de minerais sur la colline de Rusororo de la commune de Rugombo en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, James Niyonzima avait été aperçu pour la dernière fois vendredi dernier 22 avril 2022 dans un bistro de la localité avec d'autres personnes, après avoir vendu de l'or. Un des orpailleurs affirme que le jeune Niyonzima a été tué à coups de machette en cours de route vers son domicile et que son corps a été ensuite jeté dans un fossé d'extraction des minerais.

Les mêmes sources ont précisé que le corps de la victime présentait beaucoup de blessures qui prouvent qu'elle a été tuée à coups de machette.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires de mener une enquête impartiale pour découvrir les auteurs du meurtre et les traduire devant la justice.



 Dans la commune de Buganda de la province Cibitoke, quatre corps sans vie de jeunes hommes ont été découverts par des cultivateurs de coton en l'espace de deux jours sur la 7^{ème} transversale de la colline de Kaburantwa, à moins de deux kilomètres de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratie du Congo (RDC).

Selon des témoins de la découverte macabre, les deux premiers corps de jeunes hommes non identifiés ont été découverts, ligotés ensemble à l'aide d'une corde, l'après-midi du mercredi 27 avril 2022 vers 17 heures, dans la zone de Gasenyi, à moins de deux kilomètres de la rivière Rusizi. Deux autres corps également ligotés ensemble ont été retrouvés dans la matinée de jeudi 28 avril vers 7 heures à la même 7ème transversale de la colline de Kaburantwa, à moins 50 mètres de la rivière Rusizi. Des sources locales indiquent que tous ces jeunes hommes qui n'ont pas été identifiés ont été tués à coups de machettes et de couteaux et présentaient des blessures au niveau du buste et de la tête. Les corps des victimes ont été précipitamment enterrés sur place le même jour sur l'ordre de l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana, malgré les protestations d'un responsable de la police locale qui exigeait que ces corps fussent d'abord transférés à la morgue de l'hôpital de Cibitoke.

SOS-Torture Burundi déplore que des corps sans vie ne cessent d'être découverts, abandonnés aux abords de la rivière Rusizi dans la province de Cibitoke, malgré les cris et dénonciations de ce phénomène criminel très récurrent par la population locale. Elle demande aux autorités du pays de mettre fin à ce phénomène de corps abandonnés en diligentant des enquêtes fiables et impartiales pour identifier et punir les auteurs de ces crimes.

- Dans la nuit de jeudi 27 avril 2022, un enseignant à l'école fondamentale de Maramvya connu sous le nom Thomas Nimbona a été tué par des individus non identifiés sur la colline et zone de Maramvya de la commune de Burambi, en province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).



Selon des sources locales, Thomas Nimbona s'était rendu au marché de Kiganza dans la même commune et son corps a été retrouvé avec des traces de strangulation sur le cou. Les auteurs du meurtre n'ont pas été identifiés.

2. Cas d'enlèvements ou de disparition forcée

- Dans la nuit de samedi 23 avril 2022, un jeune homme de 19 ans connu sous le nom d'Aimé Aubin Niyongabo a été enlevé par des individus non identifiés qui l'ont retrouvé dans un cabaret appelé Ramba au quartier de Kinanira III de la zone de Musaga, commune de Muha, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi) et l'ont conduit vers une destination inconnu.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.